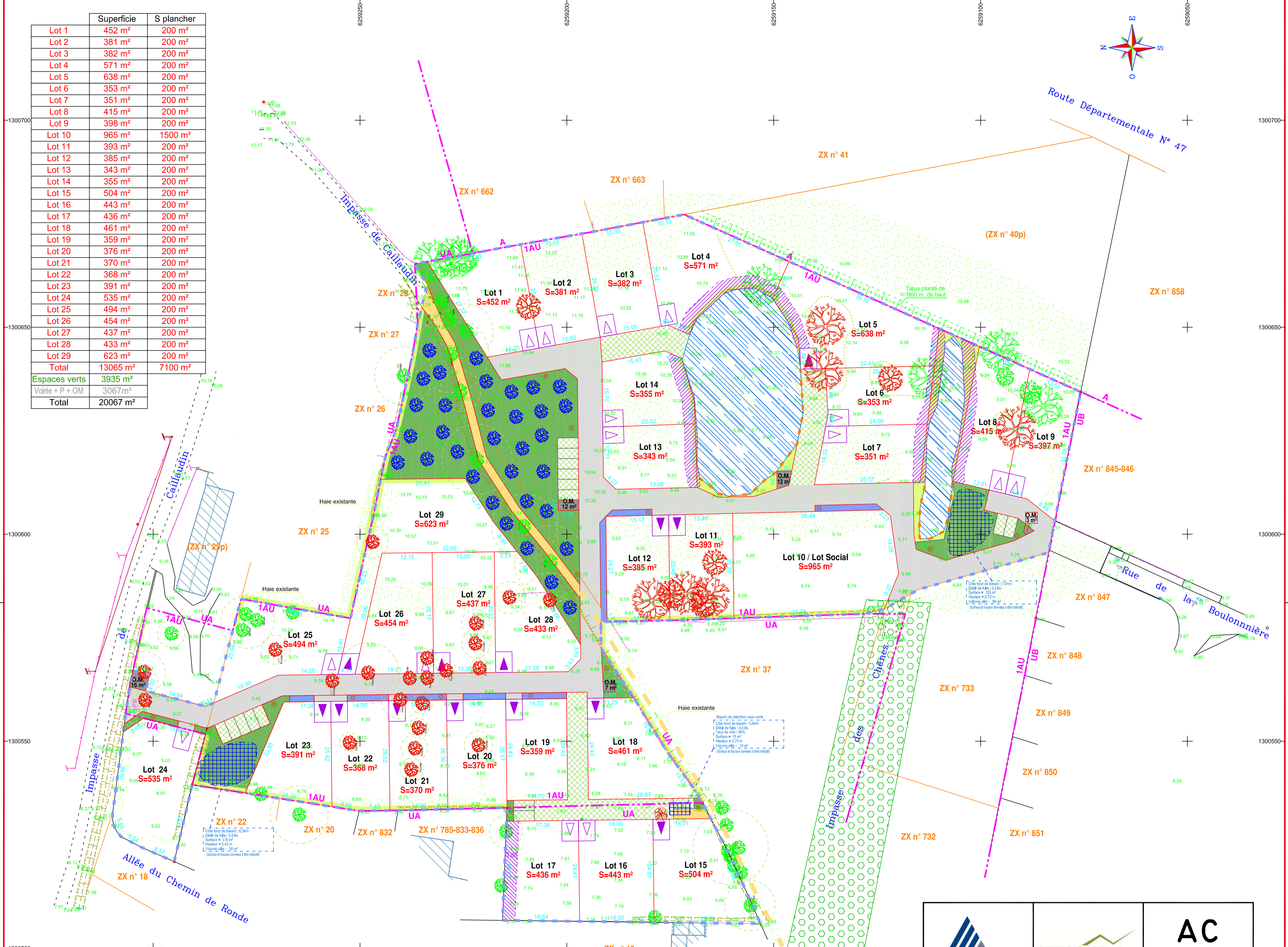


	Superficie	S plancher
Lot 1	452 m ²	200 m ²
Lot 2	381 m ²	200 m ²
Lot 3	382 m ²	200 m ²
Lot 4	571 m ²	200 m ²
Lot 5	638 m ²	200 m ²
Lot 6	353 m ²	200 m ²
Lot 7	351 m ²	200 m ²
Lot 8	415 m ²	200 m ²
Lot 9	398 m ²	200 m ²
Lot 10	965 m ²	1500 m ²
Lot 11	393 m ²	200 m ²
Lot 12	385 m ²	200 m ²
Lot 13	343 m ²	200 m ²
Lot 14	355 m ²	200 m ²
Lot 15	504 m ²	200 m ²
Lot 16	443 m ²	200 m ²
Lot 17	436 m ²	200 m ²
Lot 18	461 m ²	200 m ²
Lot 19	359 m ²	200 m ²
Lot 20	376 m ²	200 m ²
Lot 21	370 m ²	200 m ²
Lot 22	368 m ²	200 m ²
Lot 23	391 m ²	200 m ²
Lot 24	535 m ²	200 m ²
Lot 25	494 m ²	200 m ²
Lot 26	454 m ²	200 m ²
Lot 27	437 m ²	200 m ²
Lot 28	433 m ²	200 m ²
Lot 29	623 m ²	200 m ²
Total	13065 m²	7100 m²
Espaces verts	3935 m ²	
Voie + P + OM	3067 m ²	
Total	20067 m²	



Légende:

- Entree ou seul
- Roue
- Représentation cadastrale
- Application d'un bornage existant
- Clôture
- Clôture béton
- Mur
- Faïence
- Fossé
- Limite accotement
- Bordure
- Planiveau de signalisation
- Autocollant
- Citation
- Haie
- Arbres
- Géolocalisation Réseau EP (E.U)
- Boîte à dé / Poteau Inondés
- Poteau / Chambre Télécom
- Poteau / Coffre EDF / Coffre Gaz
- Candélabre
- BMI sur
- BMI à l'ég
- Houppier
- Prospect

Périmètre du permis d'aménager

Limites de zonage (PLU)

- Espaces Boisés Classés (Zone non aedificandi)
- Zone Humide
- Accès conseillé
- Accès imposé
- Voie en enrobé
- Zone dépôt ordures ménagères en béton
- Candélabres (position de principe)

Arbres existants avec houppiers interdiction de supprimer lors de la construction

Arbres supprimés avec houppiers

Arbres à planter par l'aménageur (position de principe)

- Haies bocagères à conserver ou à créer
- Noue
- Espace vert (engazonnement)
- Voie secondaire et stationnement en pavé drainant en béton avec joints engazonnés
- Chemin piéton en sable ciment

Zone non aedificandi de 3.00 m

Potelets bas avec fil de fer (type sentier côtier)

NOTA:
Le périmètre de l'opération a été établi suivant les limites apparentes et présumées.
Le présent plan ne constitue pas un document de bornage ou de délimitation avec les voisins.

IFI Aménagement
Maître d'ouvrage

PRESQU'ILE investissement
Maître d'ouvrage

AC DM
ARCHITECTURE URBAINISME
Architecte

COMMUNE D'HERBIGNAC

MARLAIS CAILLAUDIN

PRESQU'ILE INVESTISSEMENT
IFI AMENAGEMENT

Parcelle ZX n° 23-24p-29-30-38-39-40p-835-837

Superficie du projet : 20059 m²

Système planimétrique : RGF93 CC47
Système altimétrique : IGN 1969

Date :	28.11.2022	G.G.
Modifié le :	01.12.2022	E.D.
Modifié le :	02.12.2022	E.D.
Modifié le :	14.12.2022	G.L.B.
Complété le :	26.01.2023	G.G.

P2-DOS Dossier n° 23409

Permis d'aménager

PA4 - PLAN DE COMPOSITION

ECHELLE : 1/500

Plan dressé par Guillaume GUYET
Numéro d'inscription à l'Ordre : 6566
CABINET SCULO - CHATELLIER
Géomètres Experts
Résidence Saint Aubin - Avenue Flaubert
44350 GUERANDE
Tél : 02.40.62.09.09
geometre@sculo-chatellier.fr
S.E.L.A.R.L. au capital de 140 000 Euros
R.C.S. SAINT-NAZAIRE - B 403 183 890